

LEDEVOIR

Francophonie canadienne

Les librairies francophones hors Québec en déclin

Selon un décompte du «Devoir», il en resterait 11 au pays en 2026.

Publié à 0h00

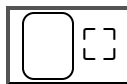


Photo: Hubert Hayaud Archives Le Devoir Sans grande surprise, c'est le Nouveau-Brunswick, la seule province bilingue, qui détient le plus grand nombre de librairies francophones après le Québec.

Mathilde Beaulieu-Lépine

Initiative de journalisme local

Les librairies franco-canadiennes indépendantes à l'extérieur du Québec sont rares. Manquant de garde-fous pour les protéger, des dizaines de librairies ont fermé leurs portes dans les dernières années. Selon un décompte du *Devoir*, il en resterait 11 au pays en 2026.

Elles étaient 12 en Ontario seulement en 2009. Depuis la fermeture de la dernière librairie franco-phonie de Toronto, et l'ouverture d'une petite boutique à Hearst en 2025, elles sont désormais 4 à desservir la province au complet.

Lynda Grimard-Watt a été contrainte récemment de fermer sa boutique, le Children's French Book Corner, à Toronto. « Il y a eu des moments difficiles, dont la dernière année. Après avoir longuement réfléchi, j'en suis venue à la décision que je ne pouvais plus garder la librairie ouverte. »

Depuis, elle aide les écoles locales à sélectionner leurs livres francophones, en tant que distributrice. « Comme ça, je continue à contribuer », estime-t-elle.

Les librairies franco-canadiennes indépendantes se font de plus en plus rares

Il en reste 11 au pays à l'extérieur du Québec



Les données ont été compilées à partir du site leslibraires.ca et des recherches par mots-clés.

Carte : Le Devoir

Sans grande surprise, c'est le Nouveau-Brunswick, la seule province bilingue, qui détient le plus grand nombre de librairies francophones après le Québec. Malgré la fermeture de la librairie La Grande Ourse à Dieppe, en 2023, cinq librairies sont toujours en activité.

Le reste du pays doit se contenter de deux librairies francophones, l'une au Manitoba et l'autre en Saskatchewan.

Alexandre Chartier est directeur général de la société historique de la Saskatchewan, propriétaire de la librairie Nation fransaskoise. Il s'agit de la boutique de livres francophones la plus à l'ouest du

pays. Au-delà de vendre des livres, explique-t-il, « on est un acteur actif de la communauté francophone ».

« Parfois, c'est la première fois qu'un enfant fait une transaction entièrement en français. »

Alexandre Chartier

Depuis 2023, la petite boutique de Saskatoon sélectionne rigoureusement des ouvrages francophones et franco-canadiens, qu'elle vend à la communauté, mais aussi et surtout aux écoles de la région.

« Notre objectif, c'est de maintenir le lien de la lecture de l'enfance à l'âge adulte », explique-t-il, « même si les adultes lisent moins ! ». C'est ce qui explique que la librairie soit composée à presque 50 % d'ouvrages pour enfants.

D'ailleurs, la librairie aide des écoles à choisir du matériel et installe même des kiosques temporaires dans ces établissements. « Parfois, c'est la première fois qu'un enfant fait une transaction entièrement en français », explique-t-il.

Pour lui, une librairie francophone en milieu minoritaire a plusieurs fonctions autres que vendre des livres. Depuis quelques années, la librairie emploie trois ou quatre jeunes Saskatchewanais à la fois. « Ils travaillent en français et pratiquent leur français quotidiennement, ils ont plus de chance de vouloir continuer à travailler en français », note-t-il.

La librairie fait la livraison partout au pays. Elle cherche présentement une manière de s'installer en Alberta, maintenant que la seule librairie francophone indépendante de la province a fermé ses portes.

À lire aussi

- Nos rares librairies anglaises à Montréal
- Le livre canadien veut reconquérir son indépendance
- Nos éditeurs qui visent toute l'Amérique

Pas de garde-fou

Hors Québec, aucune province ne dispose actuellement d'un régime aussi structurant que la loi 51, qui oblige les institutions québécoises à acheter leurs livres auprès de librairies agréées.

L'Ontario a tenté de mettre en place un système relativement similaire en 2025, mais le projet de loi, porté par la députée provinciale Lucille Collard, a été battu en deuxième lecture au Parlement.

Au Nouveau-Brunswick, les institutions sont encouragées par la Politique du livre à acquérir leurs livres auprès des librairies indépendantes de la province, mais il ne s'agit pas d'une obligation légale.

Ce reportage bénéficie du soutien de l'Initiative de journalisme local, financée par le gouvernement du Canada.

Ensemble, soutenons la réflexion

Média rigoureux et lucide, *Le Devoir* ne se contente pas de relater les faits. Nos journalistes vous offrent les clés pour mieux comprendre l'actualité d'ici et d'ailleurs. En soutenant notre mission, vous assurez la pérennité d'un journalisme indépendant, exigeant et engagé.

Je donne